



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/12/13

Reçu en Préfecture le : 23/12/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 16 décembre 2013
D - 2013/728

Aujourd'hui 16 décembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Béatrice DESAIGUES

Attributions de subventions en faveur de la culture. Autorisation.

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du Budget Primitif élaboré pour l'exercice 2013, vous avez autorisé Monsieur le Maire à réserver une enveloppe au titre des subventions votées en faveur des associations culturelles bordelaises.

Dans le prolongement des premières attributions autorisées par notre Conseil Municipal à l'occasion de ses séances du 28 janvier et 27 mai dernier, je vous propose d'affecter, sur le montant de cette enveloppe, la somme de 10.000 euros aux projets accueillis au sein de la galerie municipale sise 1 rue des étables.

Cette galerie a jusqu'à présent accueilli des projets incubateurs de galeries comme Cortex Athletico, puis AC/DC. Le dispositif a été élargi pour permettre aux structures et artistes locaux de développer des projets plus courts et sans risque financier.

Il s'agit donc d'accueillir trois projets par an d'une durée de quelques jours à trois mois maximum selon leur nature, chaque projet étant doté d'une enveloppe de 5.000 euros.

Sur cette base, un appel à projet a été lancé cet été, 23 candidatures ont été reçues. Le comité de sélection, composé de personnalités qualifiées, a choisi les deux projets suivants :

- Association Documents d'Artistes Aquitaine : 5.000 euros (projet « Away From Keyboard », proposant sur le thème Espace réel / Espace virtuel une exposition, des conférences ainsi qu'un workshop élaboré en partenariat avec l'Ecole des Beaux Arts)
- Association Pleonasm : 5 000 euros (projet « Seuil », traitant de la notion de frontière au travers du travail de quatre artistes, Pierre Labat – sculpteur bordelais, Yohann Gozart – photographe toulousain, Arnaud Gerniers – plasticien belge et Sylvain Chauveau – compositeur belge)

A ces deux projets, programmés pour le premier semestre 2014, succéderont de nouveaux programmes, qui seront examinés dans le courant du prochain exercice.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à attribuer ces subventions, qui seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au Budget Primitif 2013, sous fonction 30 – nature 6574, ainsi qu'à élaborer et signer les conventions de partenariat qui s'y rattachent.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 décembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU